Document généré le 24 avr. 2024 18:01

Jeu
Revue de théâtre

Annexe 3
Finances de l'organisme (1958-1980)

Hélène Beauchamp

Numéro 15 (2), 1980

Un théâtre « intervenant » : A.C.T.A./A.Q.J.T. (1958-1980)

URI : https://id.erudit.org/iderudit/16574ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (imprimé)
1923-2578 (numérique)

Découvrir la revue

Citer ce document

Beauchamp, H. (1980). Annexe 3 : finances de l'organisme (1958-1980). *Jeu*, (15), 187–187.

Tous droits réservés © Cahiers de théâtre Jeu inc., 1980

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

annexe 3: finances de l'organisme (1958-1980)

année	québec	$	ottawa	$	autres	$
1958-59	Secrétariat de la Province de Québec	1 000				
1959-60	*idem*	3 000				
1960-61	*idem*	3 000				
1961-62	*idem*	2 000		1 000		
1962-63	*idem*	5 000				
1963-64	*idem*	3 750			Festival dramatique national	500
1964-65	*idem*	7 500				
1965-66	*idem*	5 750	Conseil des Arts	1 750	Ville de Montréal	1 400
1966-67	*idem*	19 000	*idem*	1 937	*idem*	1 400
1967-68	*idem*	22 000	*idem*	5 916	*idem*	1 200
	Service du Canada français outre-frontières	3 141				
1968-69	Total des subventions, sans détails	35 750				
1969-70	Ministère des Affaires culturelles	32 650	Secrétariat d'État	5 000		
1970-71	*idem*	35 000	Conseil des Arts	3 700		
			Secrétariat d'État	4 773		
1971-72	*idem*	35 000	Conseil des Arts	3 700		
1972-73	*idem*	31 600	*idem*	5 000		
1973-74	Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports	20 000[1]				
	Ministère des Affaires culturelles	29 000	Conseil des Arts	7 000		
	Festival international de la jeunesse francophone (M.A.C.)	26 450				
1974-75	Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports	20 000[2]				
1975-76	Conseil des Loisirs du Québec	3 200	Conseil des Arts	15 000		
	Ministère des Affaires culturelles	44 000				
1976-77	*idem*	48 400	Conseil des Arts	15 000		
1977-78	*idem*	55 000	*idem*	17 500		
1978-79	*idem*	46 325[3]	*idem*	20 000		
1979-80	*idem*	17 500	*idem*	22 000		
		25 000[4]				

1. Du 01.10.73 au 30.09.74.
2. du 01.10.74 au 30.03.75. L'année financière de l'A.Q.J.T. court du 1er au 31 mars.
3. La subvention accordée par le M.A.C. pour cet exercice financier est diminuée de 12,5 p. 100. La coupure coïncidait avec le vingtième anniversaire de l'organisme . . .
4. Après avoir voulu, une fois de plus, couper la subvention de l'A.Q.J.T., le M.A.C. reculait devant les protestations de l'ensemble du milieu théâtral et ajoutait un montant additionnel de 25 000 $ au premier montant accordé.